

Yannick JADOT

Député Européen

« La catastrophe de Fukushima nous rappelle dramatiquement à quel point notre présent et notre futur dépendent de nos choix énergétiques, mais aussi de nos choix politiques. »

NUCLÉAIRE ET ÉNERGIES FOSSILES

PAGE 2 ET 3

Sortir de la folie nucléaire



LES ALTERNATIVES ÉNERGÉTIQUES

PAGE 4 ET 5

L'avenir énergétique de l'Europe peut être 100% renouvelable et économe. Mais les décisions politiques doivent être prises maintenant.

COMMERCE INTERNATIONAL ET MONDIALISATION

PAGE 6 ET 7

Dumping social, économique, financier, environnemental, monétaire... La crise que l'Europe connaît aujourd'hui est une crise systémique. Il faut y répondre par un nouveau modèle de développement.

EAU ET URGENCE CLIMATIQUE

PAGE 8 ET 9

Quand la ressource en eau devient révélatrice du changement climatique et entraîne des conséquences au niveau local.

EUROPE ÉCOLOGIE

PAGE 10 ET 11

2012 : Le printemps de l'écologie. La primaire est terminée, avec succès. Elle a confirmé la maturité et la responsabilité des écologistes et renforcé la légitimité et la crédibilité de notre candidate. Le temps de ce débat utile est fini. Le temps de la mobilisation générale commence.

AU PARLEMENT

PAGE 12

Commissions parlementaires, rapports législatifs, interventions en séances plénières, négociations politiques, c'est le quotidien d'un travail diversifié à Strasbourg et à Bruxelles.



Point de vue

Il y a bien sûr un avant et un après Fukushima. La sortie du nucléaire devient une évidence dans de nombreux pays : l'Allemagne, la Suisse, le Japon... Partout les citoyens la réclament... et l'obtiennent ! (lorsque, comme en Italie, ils sont consultés).

Selon l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) et plusieurs experts comme Benjamin Dessus et Bernard Laponche, il est probable qu'un accident majeur de type Tchernobyl ou Fukushima survienne en Europe dans les vingt prochaines années. Il suffit de prendre une carte européenne des réacteurs nucléaires pour imaginer le drame qui nous pend au nez, surtout lorsque l'ancien ministre japonais de l'environnement regrettrait que la zone d'exclusion autour de Fukushima n'ait pas été étendue à 80 kilomètres !

Dès lors, la première question à se poser est « *accepte-t-on un tel risque ?* ». Pour une majorité de Français, pourtant spoliés de débat sur ce sujet depuis quarante ans, la réponse est non et ils souhaitent engager une sortie progressive et définitive du nucléaire.

Transformés en cellule de crise de l'industrie nucléaire, le président Sarkozy et son gouvernement nient cette réalité. L'espoir repose donc sur une majorité politique alternative dans laquelle les écologistes joueront pleinement leur rôle. Et puisque nous n'envisageons pas de plateforme gouvernementale sans sortie du nucléaire, la négociation avec nos partenaires politiques (et au premier rang desquels les socialistes) doit porter sur les politiques d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les scénarii de transition français et européens le prouvent : la sortie du nucléaire ne se fera ni sur le dos des consommateurs avec une explosion de leur facture d'électricité, ni sur celui des contribuables avec des investissements publics pharaoniques, ni enfin sur le dos du climat.

Au contraire, ce sont des milliers de PME sur nos territoires et des centaines de milliers d'emplois à la clé. Fukushima ouvre un changement de civilisation, une relation redéfinie à la technologie et au risque global. Une des conséquences devrait être de mettre le citoyen au cœur de cet enjeu absolument majeur.

Ce ne serait pas la moindre !

par Yannick Jadot

Sortir de la folie nucléaire



Avec Fukushima, le monde redécouvre les dangers de l'atome. Le mythe du nucléaire sûr s'évanouit, et certains pays prennent leurs responsabilités en sortant du nucléaire, Allemagne en tête.

Cette responsabilité, les députés écologistes l'ont incarnée au Parlement européen, en appelant à voter une sortie du nucléaire coordonnée. Le nombre de leurs alliés croît, mais l'hypocrisie nucléaire continue. À l'image de l'Élysée, cellule de communication de l'industrie nucléaire alignant mensonges après contre-vérités, la majorité du Parlement persiste. Pour assurer la meilleure protection possible des Européens, en attendant que le combat pour la sortie du nucléaire porte ses fruits, Yannick Jadot s'est alors engagé sur la bataille des « stress tests ».

Craignant que ces tests de résistance des réacteurs ne se transforment en simple exercice de communication, il a, avec ses collègues écologistes, défendu leur indépendance, leur transparence, et la prise

« Au final, les stress tests seront peu stressants pour l'industrie nucléaire »



La bataille des stress tests en attendant la sortie du nucléaire

en compte de tous les risques comme la chute d'un avion. Mais au final, les stress tests seront peu stressants pour l'industrie nucléaire. C'est le résultat de la stratégie du fait accompli de la France : en publiant ses propres critères de tests de résistance avant que l'Europe ne le fasse, elle lui impose le moins-disant sécuritaire.

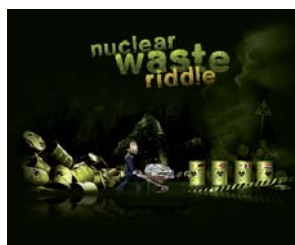
EN BREF

ÉNERGIE - Du soleil au lieu du carburant ?

Après la voiture solaire SolarTaxi, le bateau PlanetSolar, c'était cette année au tour de l'aviation d'utiliser le soleil comme seule énergie, grâce aux nombreux panneaux photovoltaïques

placés sur son fuselage. Bien sûr, le Solar Impulse reste très limité en termes de passagers...

Mais le soleil pourrait bien être le futur du transport !



Savez-vous

où sont stockés les déchets nucléaires en Europe ?

www.dechets-nucleaires.fr : un aperçu édifiant de la façon dont les pays nucléaires gèrent leurs déchets nucléaires...

ITER : mirage technologique mais véritable gouffre financier

La saga ITER* continue. Ce vieux projet de réacteur thermonucléaire symbolise le mythe technologique autour du nucléaire : demain, promis, ce sera mieux. Mais ITER ne fournira pas d'électricité avant la fin du siècle. Par contre, son coût est bien réel : il a quasiment triplé ces dernières années passant de 6 à 16 milliards d'euros.

ITER: une aberration !

Pour faire avancer la construction d'ITER à Cadarache – sur une faille sismique ! – l'Union européenne cherche désormais 1,4 milliard d'euros pour 2012 et 2013. Les États ne veulent pas payer sur leurs propres budgets et, au Parlement, grâce au travail des écologistes, le soutien à ITER en période de crise budgétaire s'émiette.

La Commission européenne propose désormais de ponctionner le budget agricole et le budget recherche. On touche le fond de l'aberration ! En pleine crise agricole, ce serait aux paysans de payer ITER.

La recherche nucléaire et ITER recevraient cinq fois plus d'argent que les énergies renouvelables. Soyons responsables, abandonnons ITER.



* ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor

Le coût du vieux modèle énergétique

On connaît bien les tricheries sur le coût du nucléaire et de son démantèlement. On connaît moins celui des énergies fossiles pour nos finances publiques. D'où le travail de Yannick Jadot sur deux dossiers importants au Parlement européen.

La réforme de la fiscalité sur l'énergie

Grâce à la pression des écologistes, la Commission a dévoilé un projet de taxe carbone européenne. Mais cette réforme en cours de discussion doit aussi mettre un terme à une aberration : les sources d'énergie fossile les plus polluantes sont parfois les moins

taxées. Le kérosène lui ne l'est pas du tout : un coût de 30 milliards d'euros !

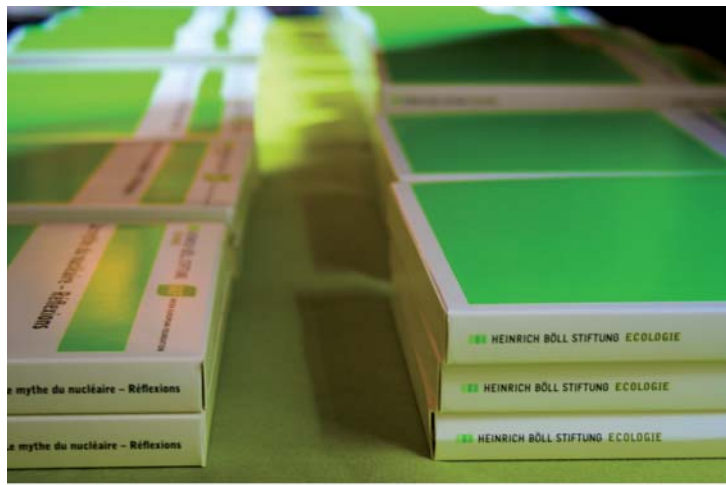
La fin des subventions pour les mines de charbon

C'est 3 milliards d'euros par an ! Malgré les efforts des écologistes, le Parlement sous la pression du lobby du charbon s'est prononcé pour la prolongation de ces subventions jusqu'en 2018. Inacceptable en pleine crise budgétaire et climatique. En charge de la négociation d'un compromis sur ce dossier au sein de la Commission énergie, Yannick Jadot a protesté en quittant la table des négociations.



Le Commissaire européen Günther Oettinger tient les rênes du vieux modèle énergétique de l'Europe.

« Le Mythe du Nucléaire »



Présentation du livre "Le mythe du nucléaire" le 31 mai 2011

Le 31 mai 2011, Yannick Jadot participait au lancement du livre "Le Mythe du Nucléaire", publié par la Heinrich Böll Stiftung et la Green European Foundation. Un ouvrage qui démonte les idées reçues sur l'industrie nucléaire et en particulier le mythe de sa renaissance.

Une industrie en plein boom ? Faux : même avant Fukushima, le nucléaire était en déclin. Le nombre de réacteurs en activité sur la planète diminue et l'âge moyen des réacteurs augmente

gravement : autour de 25 ans aujourd'hui. Les projets de construction de nouveaux réacteurs sont la plupart du temps reportés... ou tout simplement abandonnés.

Clair, simple et pédagogique, "Le Mythe du Nucléaire" est à mettre entre toutes les mains des citoyens et responsables politiques qui veulent s'informer sur le nucléaire et ses alternatives : l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Des secteurs qui connaissent eux un véritable essor industriel.

Retrouver l'intégralité du livre « le mythe du nucléaire » sur <http://tinyurl.com/mythenucleaire>

Centrale de Civaux : la sécheresse rend le refroidissement critique

Début juin, Yannick Jadot et Eva Joly ont retrouvé une centaine de militants écologistes sur les rives de la Vienne, près de la centrale nucléaire de Civaux.

Si la sécheresse qui sévit particulièrement en Poitou-Charentes inquiète les paysans et contraint les irrigants à faire preuve de réserve, elle perturbe aussi la marche tranquille de la centrale nucléaire qui a besoin d'une quantité phénoménale d'eau pour fonctionner normalement.

Il faut un minimum de 13m³ à la seconde pour que la sécurité de la centrale ne soit pas mise en cause or, cet été, la Vienne connaît ses plus bas étiages.

Le 13 mai, un débit de 13,5m³ était relevé en amont de la centrale ; EDF déclarait ces données erronées, sans rendre publiques ses propres mesures.

La manifestation avait pour objet de dénoncer le risque encouru mais aussi l'opacité de la gestion d'un équipement à haute dangerosité ajoutée. Si la pluviosité n'augmente pas, en août, selon toute probabilité les deux réacteurs seront mis à l'arrêt. Fourniture



Devant la centrale nucléaire de Civaux en Poitou-Charentes le 3 juin 2011 sur les rives de la Vienne.

sûre et continue qu'ils disent... À noter également qu'en janvier dernier, 13,5m³ d'effluents non analysés se sont échappés dans la Vienne, suite à un incident mécanique.

La ville de Châtellerauld puise son eau quelques centaines de mètres en aval de la centrale. Santé !

EN BREF

ÉNERGIE -

Le renouvelable : moins cher que le nucléaire !

Les prix faibles de l'électricité nucléaire, ardemment défendus aujourd'hui par les industriels de l'atome, sont artificiels ! Si EDF devait prendre en compte tous les coûts, comme celui du démantèlement des centrales, dans ses calculs, le prix du kilowatt/heure augmenterait à terme de 50%. À l'inverse, le prix des énergies renouvelables continue, lui, de diminuer. L'éolien est déjà compétitif et le solaire devrait l'être avant la fin de la décennie.

Brennilis :

malgré les mises en garde, le démantèlement pourrait commencer cet été

Le 6 février 2009, dans le cadre de sa campagne des européennes, Yannick Jadot s'était rendu aux abords de la centrale nucléaire de Brennilis sous la conduite de militants de ce joli coin des Monts d'Arrée. Parmi eux, Michel Marzin, un ancien technicien de cette centrale à l'arrêt depuis 1985.

« L'emploi de personnels sous-traitants, pas forcément qualifiés ni prévenus des risques, pose un réel problème de santé publique et de sécurité »

Michel Marzin, ancien technicien de Brennilis

Vingt-quatre ans après cet arrêt, le démantèlement était toujours suspendu à un décret cent fois différé. Aujourd'hui la situation n'a guère évolué mais... « Malgré l'avis défavorable des commissaires enquêteurs au projet de démantèlement présenté par EDF, qui ont bouclé leur dossier en mars 2010, certains signes nous font craindre une reprise des travaux cet été », note Michel Marzin.

« Outre le devenir des déchets issus de ce démantèlement qui reste problématique c'est l'emploi de personnels sous-traitants, pas forcément qualifiés ni prévenus des risques qui pose un réel problème de santé publique et de sécurité. » souligne-t-il.

Retraité depuis 1994 il a mené une enquête statistique sur ses collègues de travail : près de la moitié de ceux qui travaillaient dans les parages de l'eau lourde, une particularité de cette centrale, sont décédés avant l'âge de 65 ans. Un âge jugé précoce nous dit la faculté. Une industrie sûre nous dit le gouvernement.

100% renouvelable, 100% économe : un autre avenir énergétique est possible !

Augmentation du prix des énergies traditionnelles, insécurité énergétique, changements climatiques... L'Union européenne réfléchit à son avenir énergétique à l'horizon 2050. Après la « Feuille de route pour le climat » de la Commission européenne début 2011, on attend sa « Feuille de route pour l'énergie ». La Commission continuera-t-elle à compter sur le nucléaire après Fukushima ? Se bercera-t-elle des espoirs de la séquestration du carbone pour continuer à consommer du charbon et du gaz ?

Réduire nos émissions

de gaz à effet de serre de 95% d'ici 2050

Pour influencer ce débat, Yannick Jadot et les députés écologistes au Parlement ont présenté leur Scénario Énergétique "Vision 2050". Préparé par un institut scientifique allemand, il démontre que l'Europe peut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de quasiment 95% d'ici 2050, grâce aux



économies d'énergie et aux énergies renouvelables ! Avec de nombreux bénéfices à la clef : en termes d'emplois, pour se positionner sur le marché florissant des technologies vertes, ou encore pour améliorer notre sécurité énergétique. Nous pouvons déjà économiser plus de 120 milliards d'euros chaque année sur nos importations !

Si l'Europe décidait de réduire réellement de 20% sa consommation d'énergie, cela permettrait d'éviter la construction de 15 gazoducs Nabucco.

La révolution énergétique, c'est maintenant !

L'avenir énergétique de l'Europe peut être 100% renouvelable et économe.

Mais les décisions politiques doivent être prises maintenant. Car les investissements des dix prochaines années seront colossaux et donc décisifs.

C'est pourquoi, jour après jour, les députés écologistes au Parlement se battent pour que l'objectif de 20% d'énergies renouvelables en 2020 soit respecté. Ils se battent pour que l'Europe adopte enfin une politique ambitieuse d'économie d'énergie, dans les bâtiments, les transports, dans l'industrie. Malheureusement, l'Union européenne reste dans le flou. Lors du Sommet sur l'énergie qui a réuni l'ensemble des Chefs d'État européens le 4 février 2011, aucune orientation claire n'a été donnée. Malgré la pression écologiste, l'immobilisme reste de mise et l'archaïsme énergétique, la règle. Pétrole, séquestration du carbone, gaz... voire gaz de schiste ! Aucune vision stratégique pourtant indispensable pour que nos industriels, nos innovateurs se lancent confiants dans l'aventure de la transition énergétique. Les citoyens, les collectivités locales et le Parlement européen doivent continuer à montrer la voie.



Un réseau électrique moderne pour un avenir 100% renouvelable

Juillet 2011 : le Parlement adopte sa position sur la modernisation de son réseau électrique. Un soulagement pour Yannick Jadot, en charge de ce dossier, car une large place est donnée aux priorités des écologistes.

Alors que la Commission européenne voulait construire des infrastructures à tout bout de champ, se basant sur des prévisions fantaisistes d'augmentation de la demande en énergie, le Parlement a adopté le principe d'une "hiérarchie" des investissements : avant de construire de nou-

velles infrastructures, il faut réduire la consommation et moderniser celles existantes. On peut ainsi espérer diviser par deux les investissements !

Enfin, outre la priorité aux énergies renouvelables et au réseau « intelligent », le Parlement appelle à plus de transparence pour les citoyens : une participation bien en amont, un débat public ouvert où ces derniers peuvent réellement s'exprimer... pour redonner vraiment la parole aux citoyens sur leur avenir énergétique.

Point de vue

Pour une Communauté Européenne des Économies d'Énergie et des Énergies Renouvelables

Le défi énergétique de l'Europe est immense. Elle dépend de plus en plus du reste du monde pour satisfaire ses besoins en gaz, pétrole et uranium au coût astronomique de près d'un milliard d'euros par jour ; les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et déjà 125 millions d'Européens souffrent de « précarité énergétique » ; de nombreuses infrastructures énergétiques arrivent en fin de vie et des investissements de plusieurs milliers de milliards d'euros seront nécessaires dans les deux décennies qui viennent. Au défi énergétique s'ajoute le défi climatique et écologique : 2010 a été l'année la plus chaude enregistrée par l'humanité, les épisodes climatiques tragiques se multiplient, le désastre de la plateforme BP dans le Golfe du Mexique et les dégâts liés au gaz de schiste, la catastrophe de Fukushima nous rappellent dramatiquement à quel point notre présent et notre futur dépendent de nos choix énergétiques.

La rupture vers un nouveau modèle énergétique, fondé sur les énergies renouvelables et la sobriété énergétique, est indispensable. Elle est d'autant plus souhaitable qu'elle est possible, déjà à l'œuvre dans certaines régions d'Europe, qu'elle est porteuse économiquement et socialement, qu'elle introduit de la démocratie dans un domaine essentiel de la vie. Des centaines de milliers d'emplois ont été créés ces dernières années dans les renouvelables en Allemagne, en Espagne ou au Danemark. En diminuant de 20% son ébriété énergétique, l'Union européenne économiserait chaque année plus de 100 milliards d'euros, créerait deux millions d'emplois et un puissant réseau de PME alors que les ménages réduiraient de 1000 euros par an leur facture énergétique.

Mais l'Europe, malgré son paquet « climat énergie » de 2008, malgré les outils législatifs à sa disposition, a du mal à saisir pleinement ces opportunités.

L'idée d'une Communauté Européenne de l'Énergie défendue par Jacques Delors, qui renforce l'intégration européenne en la matière, est donc attirante. Ambitieuse si elle permet de dépasser les égoïsmes et les intérêts nationaux de court terme qui conduisent la France à toujours défendre le nucléaire, l'Allemagne les grosses berlines ou encore la Pologne le charbon et qui paralysent l'Europe dans ce domaine depuis trop longtemps. Pertinente si elle se fonde sur le consensus actuel en matière énergétique en Europe : les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Alors, nous répondrions aux immenses défis énergétiques et climatiques de manière économiquement et socialement responsable, et contribuerions à l'émergence d'une sécurité énergétique mondiale.

En portant un avenir fondé sur des énergies de paix, cette Communauté des Économies d'Énergie et des Énergies Renouvelables pourrait même aider l'Europe et ses citoyens à se construire une vision commune et positive de l'avenir. Et apporter ainsi à l'Europe un souffle nouveau, dans la lignée du rôle politique fondateur de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier.

par Yannick Jadot

Économiser l'énergie : les écologistes conquièrent le Parlement !

En décembre 2010, grâce au travail acharné des écologistes, le Parlement européen envoie un signal retentissant : il appelle à un objectif contraignant de réduction de la consommation d'énergie de 20% d'ici 2020. Une grande victoire pour les écologistes et Yannick Jadot, responsable de ce dossier.

Car réduire notre consommation est la meilleure réponse à la crise énergétique : cela créerait deux millions d'emplois et ferait économiser mille euros par an à chaque ménage. Mais le poids des lobbies et le peu de cohérence entre les initiatives européennes sur l'efficacité énergétique des bâtiments, des produits ménagers ou des voitures ont créé une inefficacité globale du dispositif. Passer enfin à un objectif contraignant, c'est se redonner les moyens d'une politique cohérente et efficace. Mais qui dit victoire au Parlement ne dit pas encore victoire en Europe : en juin 2011, la Commission européenne a fait une proposition de nouvelle directive sur l'efficacité énergétique qui ne tient pas compte des exigences du Parlement. Oubliées les mesures ambitieuses pour

Réduire notre consommation énergétique créerait 2 millions d'emplois et ferait économiser 1000 euros par an à chaque ménage.



mettre un terme au gaspillage alors que jusqu'à 125 millions d'Européens souffrent aujourd'hui de précarité énergétique.

Toujours partisan du statu quo et défenseur intransigeant des intérêts des grandes compagnies d'énergie, le Commissaire à l'énergie espère satisfaire le Parlement avec quelques mesurette. Montrons-lui qu'il se trompe !

EN BREF

ÉNERGIE -

En 2010, les énergies renouvelables surclassent le nucléaire !

Avec plus de 170 milliards d'euros investis dans les énergies propres à travers le monde, l'année 2010 marque un véritable tournant énergétique. Désormais, la capacité de production des renouvelables (388 GW) dépasse celle du nucléaire (375 GW).

Le gouvernement assène un coup de poignard dans le dos de la filière photovoltaïque française



Visite de l'usine Sillia à Lannion

Le 2 décembre 2010, le gouvernement décrétait un moratoire des projets photovoltaïques.

« Ce décret flingue en vol une industrie qui a créé 20 000 emplois et investit des centaines de millions d'euros en quelques mois » déclarait aussitôt Richard Loyer, délégué général d'Enerplan.

C'est en sa compagnie que Yannick Jadot, très impliqué dans le photovoltaïque au titre de la commission énergie du Parlement Européen, a voulu voir sur le terrain ce qu'il en était.

De nombreuses entreprises du secteur en péril...

En février, à Lannion, chez Sillia Energie, une PME très innovante du secteur, il a pu

rencontrer tous les acteurs de la filière. Ils lui ont confirmé leur incapacité à travailler sur un marché dont les règles sont remises en cause du jour au lendemain par les pouvoirs publics.

Le 5 mars 2011, le moratoire était levé mais l'État, dans un élan jacobin, limitait à 500MW la capacité à installer chaque année et imposait à tous les acteurs de nouvelles conditions qui privilégient les très gros investisseurs comme EDF ou Areva.

Ces nouvelles conditions tarifaires et techniques entraînent une refonte totale des projets en attente depuis le 2 décembre, ce qui met en péril de très nombreuses entreprises du secteur qu'elles soient fabricantes, installatrices ou investisseurs.

Eolien marin : c'est parti pour une première tranche de 3GW

Mi-juillet, après des mois de tergiversations, le gouvernement a rendu public son appel d'offres pour 600 éoliennes marines réparties sur cinq sites : Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-mer, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire.

Opérationnelles en 2018, elles produiront 3 GW soit la capacité de 2 réacteurs EPR sans le nucléaire en prime... Un second appel d'offres, identique, suivra. Cette annonce permettra de rattraper le retard de la France sur ses voisins, dont les Anglais qui disposent déjà d'un parc installé de 500 machines.

Appel d'offres qui permettra à notre industrie de pouvoir créer une vraie filière, qui ne saurait se développer

que sur un marché assuré de ne pas être freiné par des errements administratifs ou des freins réglementaires, comme c'est le cas pour l'éolien terrestre. À terme, l'éolien marin représentera 150 000 emplois dans l'UE. La France va pouvoir en prendre sa part.

À cet égard, les chantiers navals de la côte Atlantique et de la Manche sont en compétition. Yannick Jadot et Eva Joly ont rencontré les acteurs de la filière à Saint-Nazaire le 14 mars dernier. Alstom Power aurait décidé d'y construire ses nacelles et un consortium de PME est en place pour le montage, la maintenance, mais aussi des investissements lourds. Espoir en bord de Loire.



Rencontre des acteurs de la filière de l'éolien marin le 14 mars 2011 à Saint Nazaire

Plus de cohérence entre commerce et climat

Le commerce international de biens et services est responsable d'environ 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Mais surtout, la responsabilité climatique de l'UE ne s'arrête pas aux émissions qu'elle produit sur son territoire ! Par ses importations, elle est responsable d'émissions ailleurs dans le monde qui remettent en cause tous les objectifs climatiques qu'elle s'est fixée.

Le rapport de Yannick Jadot adopté par le Parlement européen le 25 novembre 2010 à une très large majorité, identifie les moyens d'assurer la cohérence, particulièrement tendue, entre politique climatique et politique commerciale.

Les députés ont ainsi demandé à l'Union européenne de modifier ses politiques commerciales, qu'elles soient bilatérales, régionales ou multilatérales, pour prendre beaucoup plus sérieusement en compte leur impact sur le climat et sur

l'environnement. **« On ne peut plus négocier comme il y a dix ou vingt ans ! »**

Yannick Jadot

Le rapport fait des propositions fortes pour réformer les règles qui régissent le commerce ; sur la discrimination des produits en fonction de leur impact climatique, la réalisation d'un bilan carbone pour toutes les politiques commerciales, l'analyse des fuites de carbone ou la suppression des subventions aux énergies fossiles...



Renforcer la crédibilité européenne passe par assurer la cohérence entre politique commerciale et politique climatique

Il n'y a pas forcément de contradiction entre compétitivité et climat.

Si l'Europe arrive à tirer profit d'une économie sobre en énergie, fondée sur les énergies renouvelables, tout en respectant son agenda climatique, elle peut tout à fait renforcer sa compétitivité et son économie. Réformer nos politiques commerciales peut servir un agenda ambitieux en matière de climat ! Ce rapport est un grand pas pour améliorer la cohérence entre le commerce et le climat, pour assurer la crédibilité européenne, lutter contre la crise sociale, renforcer l'économie européenne, bref... contribuer au chantier de la transformation écologique de notre économie.

Principaux points du rapport de Yannick Jadot

Politiques commerciales internationales dans le cadre des impératifs dictés par les changements climatiques

- Le Parlement demande à la Commission de relancer les discussions à l'OMC sur les « procédés et méthodes de production », autrement dit sur la possibilité de discriminer les produits en fonction de leur empreinte écologique. Il appelle à une réforme des règles anti-dumping de l'OMC pour y inclure la question du juste prix environnemental et éviter que des pays tentent de

faire de l'inaction climatique un avantage concurrentiel.

- Le Parlement demande qu'un bilan carbone de toutes les politiques commerciales soit réalisé et que, en cas de bilan négatif sur le climat, des mesures compensatoires soient obligatoirement prises (coopération technologique ou financière par exemple).

- Le Parlement acte le fait que la lutte contre les changements climatiques est un facteur de compétitivité de l'Europe et que peu de secteurs industriels sont réellement sensibles aux risques de « fuites de carbone ».

Il appelle la Commission à identifier ces secteurs beaucoup plus finement qu'aujourd'hui et à utiliser des outils tels que l'ajustement aux frontières couplé, et c'est un point important, avec la mise aux enchères des quotas CO2.

- Le rapport demande à la Commission de proposer rapidement un calendrier d'élimination des subventions européennes aux énergies fossiles, en particulier concernant les exonérations de taxe sur le transport aérien. Plutôt que d'attendre que les autres pays du G20 avancent sur ce dossier, l'UE doit donc prendre le leadership international sur ce dossier.

La Corée, premier accord d'une longue série...

Le premier accord commercial depuis 2002 a été signé avec la Corée du Sud en février 2011. Les écologistes s'y sont opposés en raison de la portée considérable de cet accord commercial qui va donner aux constructeurs automobiles européens une plus grande marge de manœuvre pour exporter leurs véhicules les plus polluants, remettant en cause une

législation ambitieuse de la Corée du Sud en matière d'émission de CO2 des véhicules. Pour la première fois, l'Union européenne remet en cause une politique climatique d'un de ses partenaires commerciaux ! C'est mettre à l'envers les ambitions de l'Europe : le commerce ne doit pas être prioritaire par rapport au climat ou à l'environnement.

Le Canada, un futur partenaire commercial polluant

L'Europe a entamé en 2009 des négociations avec le Canada, grand partenaire économique et commercial de l'Union européenne. Ce « CETA » (accord économique et commercial global Canada - Europe) devrait se conclure d'ici la fin de l'année 2011. Cependant, les députés européens n'ont aucun droit de regard sur le texte et sur le contenu des négociations. On leur demande simplement leur « avis conforme » en fin de parcours pour dire si, oui ou non, ils acceptent la ratification de l'accord. Mais ils peuvent cependant émettre des réserves lors de résolutions ou de déclarations comme ils n'ont pas manqué de le faire lors de la session de mai 2011.

Ambition climatique : ni effective, ni efficace

Sixième producteur mondial de pétrole, le Canada veut devenir une superpuissance énergétique, grâce aux sables bitumineux de l'Alberta. Mais l'exploitation des sables bitumineux, et d'autres techniques d'exploitations de pétrole, ont des impacts environnementaux et climatiques désastreux, et sont même de sérieux obstacles pour que le Canada tienne ses objectifs de réduction de CO2.

Des ONG ont même récemment dénoncé la politique climatique du Canada comme « ni effective, ni efficace ». Et la tendance ne va malheureusement pas s'inverser, puisque de nouveaux investissements massifs dans les sables bitumineux

ont été annoncés par les dirigeants canadiens. Le Parlement européen a également rappelé les principaux points sur lesquels la Commission ne devait pas céder : l'interdiction européenne du commerce des produits dérivés de phoques (le Canada en est un grand exportateur et chasseur, au grand dam des écologistes), ou la réglementation européenne sur les OGM.



Point de vue

Le débat public est actuellement marqué par une critique virulente de la mondialisation.

Celle-ci n'est pas nouvelle pour autant. Qu'on date son début au XVI^{ème} ou au XIX^{ème} siècle, ce processus d'intégration des économies à l'échelle mondiale s'est formidablement accéléré ces dernières décennies, avec l'essor des échanges, des technologies, de la communication, des transports et la financiarisation de l'économie. Les dégâts causés par sa forme la plus libérale, apparaissent dorénavant au grand jour.

Plongés depuis des décennies maintenant dans LA crise, les citoyens sont légitimement inquiets, parfois angoissés, par un sentiment profond de perte de contrôle, de pouvoir sur leur destin, d'autonomie, de capacité de projection... Les dirigeants acceptent les pertes de souveraineté au profit des marchés et des acteurs privés. Pire, ils l'instrumentalisent pour leur agenda politique national afin de faire passer leurs réformes. Ce sentiment profond de « perte de contrôle de nos destins », l'absence d'explications se traduisent pour une partie de nos concitoyens par le déni de réalité (d'autant plus fort que celle-ci est incomprise !) et la séduction pour plusieurs formes de national-populisme plus ou moins xénophobes.

Les écologistes doivent rappeler qu'ils sont favorables à une mondialisation qui fait prévaloir la logique des sociétés, des cultures et des droits sur celle des Etats et des puissances économiques et financières, qu'ils sont favorables à une société ouverte, internationale, qu'ils sont favorables aux échanges, dans le respect des droits humains fondamentaux, de l'environnement, de la diversité des cultures, qu'ils sont finalement plus « altermondialistes » que « démondialistes ».

Notre défi dès lors est immense : tenter de convaincre que le volontarisme politique doit investir de nouveaux espaces de régulation et de souveraineté, depuis la réforme de l'Europe, et du multilatéralisme, mais surtout promouvoir toutes les formes de démocratie intermédiaire (territorialisation, contre-pouvoirs, engagement associatif...) qui font société. C'est d'ailleurs le sens de la transformation écologique et sociale du modèle économique : orienter la production vers les besoins : des logements confortables et accessibles, une alimentation saine et suffisante, la mobilité, les services publics... ; penser l'accès qualifié au marché européen et favoriser la relocalisation de l'économie, permettant de lutter contre le dumping social, environnemental ou fiscal ; investir dans des modes de production sobres en ressources naturelles ; limiter la financiarisation de l'économie, via la régulation des marchés financiers, la mise en place d'une taxe sur les transactions financières et favoriser des modèles à échelle humaine de propriété du capital qui associent les salariés : économie sociale et solidaire, PME, développer la démocratie sociale ; enfin permettre la construction démocratique de nos choix de production et d'organisation de la production.

Un vieux slogan écolo résume le défi : « moins de biens, plus de liens ! »

par Yannick Jadot

Plus de contrôle démocratique sur les agences de crédit à l'exportation

Les agences de crédit à l'exportation servent à soutenir le commerce et les investissements des entreprises européennes à l'étranger. En général, les garanties portent sur de gros projets comme des constructions de pipelines, oléoducs, gazoducs, qui détruisent les espaces naturels, ou de barrages, qui déplacent les populations, ou encore de centrales nucléaires... À coup de centaines de millions d'euros, l'Europe contredit donc parfois ses propres politiques environnementales et sociales, et opère aux antipodes de ses objectifs de lutte contre le changement climatique, ou de ses objectifs de développement (tel que le stipule le Traité européen). Nous devons absolument éviter que les risques privés gonflent le fardeau de la dette publique, et que ces grands projets financés par l'Europe deviennent des éléphants blancs entraînant par là le surendettement des pays du Sud.

« Les projets soutenus (...), sont des éléphants blancs qui entraînent le surendettement des pays du Sud. »

Yannick Jadot

Yannick Jadot a mené cette année une négociation législative et a réussi à arracher la victoire face au Conseil et à la Commission, pour imposer plus de surveillance et de contrôle démocratique face à ces projets. Résultat de la négociation : toutes les agences des pays européens devront désormais réaliser un rapport annuel approfondi sur leurs activités, dressant en détail la liste des projets soutenus, et l'envoyer à la Commission et au Parlement européen. Ce surcroît de transparence permettra au Parlement européen et à la société civile, de s'en saisir et de mieux prendre en compte le risque environnemental des projets soutenus, ainsi que de vérifier la cohérence avec les objectifs fondamentaux de l'Union européenne.

EN SAVOIR PLUS

Les agences de crédit à l'exportation, comme la COFACE en France, servent à donner des garanties financières à une entreprise via une banque, lorsque celle-ci obtient un marché dans un pays à risque. La majorité des pays européens en possède une, et elle peut dépendre directement ou indirectement du gouvernement. Malheureusement ces agences sont parfois peu regardantes sur la nature des contrats à assurer et il arrive même qu'elles contredisent les politiques environnementales et sociales de leur gouvernement.

Bois durable et bois légal

Aujourd'hui, on estime que 20 à 40% du bois coupé et échangé dans le monde est illégal. Non seulement cette illégalité renforce la corruption et les malversations dans ces pays, mais elle contribue largement à la déforestation.

Un Plan d'action sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT, en anglais) a été adopté en 2003 par l'Union Européenne en vue de lutter contre l'exploitation illégale du bois et son commerce. Fers de lance de cette politique, les accords de partenariat volontaire (APV) entre l'UE et les pays exportateurs de bois qui doivent permettre de lutter efficacement contre les ventes de bois coupé ou commercé illégalement et la corruption qui gangrène l'exploitation forestière dans ces pays, notamment grâce à la mise en place d'un système de traçabilité et de vérification de la légalité du bois et des produits dérivés de bois exportés vers l'UE.

Point essentiel : ces accords associent de manière contractuelle les acteurs de la société civile et les communautés locales. Yannick Jadot a participé à la signature des accords avec le Congo et le Cameroun, en janvier 2011 par le Parlement européen. Plus qu'un simple outil de lutte contre le commerce illégal du bois, ces accords peuvent véritablement contribuer à la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de la biodiversité, et le renforcement du processus démocratique dans ces régions.

• Voir la résolution du Parlement européen adoptée le 19/01 :

<http://tinyurl.com/ResolutionPEbois>

• Voir la recommandation sur le Congo (rapport Jadot) :

<http://tinyurl.com/accordboisCongo>

• Voir la recommandation sur le Cameroun (rapport Jadot) :

<http://tinyurl.com/accordboisCameroun>

2011 : Année internationale des forêts

... l'occasion de rappeler que les forêts sont une partie intégrante du développement mondial durable : les activités économiques relatives aux forêts ont une incidence sur l'existence de 1,6 milliard de personnes au plan mondial, apportent des bienfaits socioculturels, servent de fondement aux savoirs autochtones et, en tant qu'écosystèmes, jouent un rôle primordial en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité. Toutes les deux secondes dans le

monde, c'est l'équivalent d'un terrain de football de forêt qui est détruit, soit, en un an, l'équivalent du territoire de la Grèce. C'est dramatique du point de vue de la biodiversité (la moitié de la biodiversité terrestre se situe dans les forêts primaires), et du point de vue de la lutte contre les changements climatiques (la déforestation contribue à près de 20% de l'effet de serre). Et on le sait, ces pratiques mettent en péril le cadre de vie des millions de personnes et de populations locales qui vivent de la forêt ou dans les forêts.



Une autre vision du commerce équitable

Présidente de la Commission « Vivre ensemble » du Conseil Régional de Poitou-Charentes, Coopératrice à Europe Écologie Les Verts, la rochelaise Marie-Paule Jamet est également co-Présidente nationale d'Artisans du Monde.

Née au début des années 70, suite à un appel de l'abbé Pierre de retour du Bangladesh, Artisans du Monde est une association à la tête d'un réseau de distribution associatif qui fait du commerce équitable son axe de développement.



Parfois utilisé par des gens peu scrupuleux le qualificatif de commerce équitable répond pourtant, comme le souligne Marie-Paule Jamet, à une définition rigoureuse sur laquelle se sont entendues au niveau international des centaines d'associations.

« Épanouir l'homme en protégeant la planète »

Marie-Paule Jamet, co-présidente d'Artisans du Monde

Il s'agit « d'un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. »

« Il contribue au développement durable en

offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. »

« Les organisations du commerce équitable, soutenues par les consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »

On retrouve clairement dans cette définition les éléments essentiels de l'écologie politique et celui non moins écolo de la rupture avec la logique d'assistance que les tenants anglo-saxons du commerce équitable traduisent pas un slogan qui fait mouche : « Trade, not aid ! », du commerce, pas de l'aide.

EN BREF

FINANCE - G 20 : non à la spéculation sur les marchés agricoles

La situation alimentaire mondiale reste dramatique, avec ses centaines de millions de malnutris, ses famines et ses émeutes de la faim. L'échec du G8/G20 à stopper la spéculation sur les marchés internationaux de produits agricoles démontre une nouvelle fois l'absence de volonté des États les plus riches à s'attaquer aux principaux maux de la planète. Mais pour limiter l'instabilité des marchés agricoles sur le long terme, la lutte contre les changements climatiques (et ses phénomènes météorologiques extrêmes – sécheresse, inondations) est indispensable. Surtout, il faut mettre la question de la souveraineté et de la sécurité alimentaire au centre du débat. Les émeutes de la faim dans les pays du Sud proviennent pour beaucoup des politiques agricoles, commerciales et de promotion des agrocarburants menées au nord et au sud. Les près de 300 milliards de dollars d'aides annuelles à l'agriculture dans les pays riches sont malheureusement moins destinées à soutenir sur nos territoires une agriculture durable, employant de nombreux paysans, produisant une alimentation de qualité. Au contraire, elles sont orientées vers l'intensification de l'agriculture, plus polluante. Une ferme disparaît en Europe toutes les 2 minutes ! Ces politiques se traduisent par des excédents vendus au rabais dans les pays du Sud et détruisent les filières locales (céréales locales, filières animales...), rendent ces pays dépendants alimentaires, poussent les paysans dans les villes, qui deviennent les premiers émeutiers de la faim !!

DÉVELOPPEMENT - Stop au financement des projets miniers polluants

Yannick Jadot et 50 autres députés européens ont appelé dans une lettre ouverte à un moratoire des financements publics de l'Union européenne (y compris ceux de la Banque européenne d'investissement) aux projets miniers dangereux et polluants tant que des normes strictes et contraignantes n'ont pas été établies. En prenant l'exemple de la Mopani Copper Mine, un consortium exploitant le cuivre et le cobalt dans la Copperbelt en Zambie depuis 2000, les députés européens s'appuient sur différentes analyses qui prouvent que ce projet minier, avec le soutien de la BEI, a des conséquences nuisibles sur l'environnement et sur le développement du pays.

• Voir la lettre ouverte sur :

<http://www.yannickjadot.fr/au-parlement/finance-ment-des-projets-miniers-dangereux-et-polluants>

Taxe sur les transactions financières, on avance !

De plus en plus de voix s'élèvent, dont même celle de José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, pour soutenir le principe d'une taxe européenne sur les transactions financières. La pression politique et citoyenne est donc plus que jamais nécessaire pour faire en sorte que cette taxe sur les transactions financières, qui pourrait rapporter jusqu'à 190 milliards d'euros de recettes fiscales si elle était mise en place dans les 27 États, (au faible taux de 0,05% sur la valeur nominale des transactions) voit vraiment le jour. « L'UE devrait promouvoir l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, même si elle est seule à le faire, ce qui constituerait un premier pas », avait d'ailleurs indiqué le Parlement européen dans une résolution sur les « financements innovants à l'échelon européen et mondial », votée en plénière mardi 8 mars 2011.

• Pour en savoir plus : www.europeecologie.eu

Alors que l'année 2010 était l'année la plus chaude en France, la sécheresse cette année est d'ores et déjà insoutenable pour les agriculteurs et pour les éleveurs. Au-delà de l'urgence, cette sécheresse doit nous conduire à repenser le futur de l'agriculture qui consomme 80% de l'eau en période estivale, car de tels événements

météorologiques sont appelés à se multiplier et à s'intensifier avec les dérèglements climatiques. En France, en Europe, mais aussi au-delà de nos frontières, (comme par exemple dans les pays de la Corne de l'Afrique) les ravages du manque d'eau se font sentir, et doivent nous conduire à agir pour contrer l'urgence climatique.



Point de vue

Cela fait des années, chez Greenpeace puis au Parlement européen, que je me bats avec beaucoup d'autres pour que l'Europe soit plus ambitieuse contre les changements climatiques. Le Parlement a voté récemment sur ce sujet. Un vote très attendu, par les médias, les ONG et les lobbys industriels.

Malheureusement, les conservateurs ont empêché le Parlement d'appeler à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30% en 2020. Pour seulement 3 voix, la victoire s'est envolée. 3 petites voix qui symbolisent l'indécision du Parlement sur le climat. Comme sur la question du nucléaire, il est coupé en deux.

Mais difficile d'être optimiste. Nos arguments pour le climat ont atteint leurs limites. Nous savons que plus d'ambition climatique, c'est plus d'emplois, plus d'innovation, plus d'investissements dans les technologies vertes qui sont celles de demain. Nous savons que plus d'ambition climatique, c'est davantage d'Europe portée par un projet commun dont on peut être fier, c'est plus de crédibilité sur la scène internationale, c'est une dynamique renouvelée pour l'ONU. Nous savons aussi que plus d'ambition climatique est une exigence morale forte alors que 2010 fut l'année la plus chaude que l'humanité ait connue. Nous savons tout cela mais les conservateurs, eux, continuent à s'opposer à plus d'ambition climatique.

Les conservateurs restent empêtrés dans leurs archaïsmes industriels et économiques. Car fondamentalement, ils ne croient pas en l'Europe. Car trop souvent, ils restent des « sceptiques du climat ». Pire : pour les conservateurs, le climat est devenu un « marqueur politique ». À l'image des conservateurs anglais qui disent non à l'ambition climatique pour s'opposer à leur Premier ministre trop vert. À l'image des députés UMP en France qui, après l'échec électoral des régionales, se sont vus offrir la tête de la taxe carbone sur un plateau.

On ne verdit pas un conservateur. Ou seulement à la marge. Agir contre les changements climatiques passe inévitablement par un changement de majorité politique, que ce soit en France ou au Parlement européen. Nous voulons une nouvelle majorité qui a compris que les changements climatiques sont un enjeu de civilisation, qui a compris tous les bénéfices d'une conversion écologique de notre économie.

par Yannick Jadot

De Cancun à Durban : après l'urgence diplomatique, revenir à l'urgence climatique

Après Copenhague en 2009, Yannick Jadot était fin 2010 au Sommet sur le climat de Cancun pour représenter les députés écologistes. À l'énorme déception danoise a succédé le soulagement mexicain : car Cancun a été un demi-succès. Succès pour le processus de négociation de l'ONU qui, après avoir frôlé l'effondrement un an auparavant, a été relancé par l'implication responsable de la grande majorité des pays et l'adoption d'un accord. Mais pas un succès pour le climat : du côté des engagements à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à aider les pays en développement, rien de très nouveau.

Et la France n'aura pas aidé. La nouvelle Ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet a confirmé l'enlisement de l'ambition climatique de la France : en rappelant pour une énième fois les vieilles positions européennes, elle a déçu.

Le contraste était fort avec l'Espagne, le Royaume-Uni ou le Danemark. La France est désormais dans le ventre mou de l'Europe. Tout le monde regarde désormais vers le Sommet de 2011 qui se tiendra à Durban en Afrique du Sud. Pour préserver l'espoir d'une solution rapide à la crise climatique, l'UE doit nourrir la négociation en abandonnant son objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020, et en passant à 30% minimum.

Pour en savoir plus sur les négociations climatiques et l'action du groupe des Verts au Parlement européen www.stopclimatechange.net (en anglais)



Climat et biodiversité

Clapage de boues au large du Guilvinec : il faut une réglementation européenne

En avril dernier, Yannick Jadot et Eva Joly se sont rendus au Guilvinec et à Lorient pour prendre la mesure d'un phénomène qui mobilise à la fois les pêcheurs et les écologistes : le déversement en mer, ou clapage, de 165 000 m³ de boues issues du dragage des ports de Loctudy et de Lesconil.

Denez L'Hostis, responsable de la mission mer à France Nature Environnement et Janick Moriceau, Conseillère régionale, tous deux élus Europe Écologie Les Verts, les ont accompagné tout au long de la journée dans différentes ren-

contres avec les professionnels. Ils ont notamment rencontré le président du comité local des pêches du Guilvinec

qui leur déclarait d'emblée : « Je ne peux pas me permettre d'accepter le clapage dans une zone où je suis opérateur. Dans Natura 2000, on parle de protection, si on y met de la vase, on tue le site. C'est une grande zone de pêche, on n'y rencontre pas que des Bigoudens. Des pêcheurs de Lorient, du Croisic y travaillent aussi. On préfère la mise à terre des sédiments. J'ai du mal à com-

prendre la position du Conseil général qui prétend défendre la pêche ; avec ce projet c'est le contraire ».

Le problème n'est pas simple mais le Préfet du Morbihan a tranché en juin, il a autorisé le clapage.

Les associations ont prévenu : « Avec l'accord du Comité local des pêches, nous irons au tribunal administratif pour bloquer le projet. Le temps de réaliser une réglementation en passant par le biais européen », avait annoncé Denez L'Hostis se tournant alors vers Yannick Jadot et Eva Joly.



Faut-il chasser les cormorans ?

Lors de la campagne des cantonales, Yannick Jadot a rencontré à Laval les Présidents des fédérations de pêche du département qui lui ont fait part de leur inquiétude à propos des cormorans. Ces charmants volatiles prolifèrent le long de nos rivières, souvent au grand dam des pêcheurs ou des pisciculteurs car le cormoran est lui aussi pêcheur... mais à temps plein...

Les associations de pêche font ce qu'elles peuvent pour repeupler les rivières, mais les cormorans ne font guère le distinguo entre « poisson loisir » et « poisson sauvage. » Actuellement,

leur nombre et leur voracité mettent même à mal l'équilibre halieutique des rivières. Yannick Jadot a posé une question écrite à la Commission européenne. Celle-ci lui a répondu qu'elle était au fait de la question mais que, sur le sujet, les études étaient très controversées, qu'il fallait des études complémentaires... En attendant, les cormorans bénéficient toujours d'un régime de protection salvateur...

Pour retrouver la question posée à la Commission : <http://tinyurl.com/cormoransJadot>

C'est aussi en changeant la PAC qu'on résistera le mieux aux sécheresses

Malgré une première quinzaine de juillet où les professionnels du tourisme ont eu à se plaindre de fortes intempéries dans le grand Ouest, cette année 2011 aura été marquée par un fort déficit pluviométrique et un niveau particulièrement bas des rivières comme des nappes phréatiques.

C'est sans doute en Poitou-Charentes que la situation a été la plus tendue. À l'occasion de la venue de Nicolas Sarkozy dans son département de la Charente Française Coutant, vice-présidente Europe Écologie Les Verts du Conseil régional notait : « Les débits de nombreuses rivières du département et le niveau des nappes souterraines, indiqué par les piézomètres du réseau régional, montrent des niveaux dramatiquement bas, proches

des seuils de coupure pour certains cours d'eau et inférieurs aux minima connus pour de nombreuses nappes souterraines. »

Sans vouloir stigmatiser tous les agriculteurs, force est de remarquer que quelques uns d'entre eux puissent sans compter dans la ressource mettant à terme en péril l'alimentation en eau potable des populations mais également leur propre avenir.

Dans ce contexte, l'actuelle PAC, avec les primes à l'irrigation, n'est plus adaptée ; des modifications importantes dans les politiques et les pratiques agricoles s'imposent dès 2013 pour la future Politique Agricole Commune :

- réduire la part des cultures fortement consommatrices d'eau,
- supprimer les primes à l'irrigation,

- favoriser l'élevage de qualité au pâturage et à l'herbe,
- favoriser les productions bio et de qualité en circuit court (légumes et fruit de saison),
- créer des emplois et de la valeur ajoutée sur place, par la transformation des produits,
- revenir à des assolements rotationnels, garants de la biodiversité comme de la qualité de l'eau des rivières et des nappes phréatiques.

Cette situation confirme les perspectives d'un changement climatique où les périodes de rareté de la ressource en eau seront de plus en plus fréquentes.

Face à cette situation, la priorité de l'action publique doit être la préservation de l'alimentation en eau potable et des milieux aquatiques dans leur biodiversité.

ANALYSE - Tribune parue dans Ouest France le 28 novembre 2010, co-signée par Yannick Jadot, et Christophe Dougé, François Dufour, Serge Morin, René Louail, respectivement conseillers régionaux Europe Écologie – les Verts du Grand Ouest, chargés de l'agriculture, en Pays de la Loire, Basse Normandie, Poitou-Charentes et Bretagne.

Politique agricole : le Commissaire européen peut compter sur notre aide... et notre vigilance

L'agriculture de demain ne ressemblera ni à celle d'hier, ni à celle d'aujourd'hui. Le diagnostic est lourd : disparition des paysans, contamination de l'eau, pollution et érosion des sols, risques pour la santé... qui sont le résultat d'un modèle dominant productiviste et industriel. Avec un autre résultat, ubuesque : notre excédent agroalimentaire, 10 milliards d'euros, équivaut au montant des subventions que la France reçoit de la PAC...

Sa réforme, prévue pour 2013, est engagée. Dacian Ciolos, commissaire à l'agriculture, vient d'en donner les prémices qui marquent des ruptures positives : réintroduire plus d'équité entre les paysans et casser la situation où 20 % d'agriculteurs accaparent 73 % des aides... En parlant de petites fermes, il rompt avec une concentration mortifère. Dans la négociation qui s'engage à Bruxelles dès 2011, nous notons quatre enjeux majeurs pour que la PAC réponde aux défis sociaux, économiques et environnementaux de notre pays et de la planète.

L'Europe doit affirmer le droit de chaque pays à sa souveraineté alimentaire. Les produits agricoles ne sont pas des chaussettes : l'agriculture doit sortir des négociations de l'organisation mondiale du commerce. De même, l'Europe doit revenir sur le vieil accord de « Blair House » limitant sa capacité à produire ses propres protéines végétales. L'impact est dramatique : importations de soja massivement

transgénique d'outre Atlantique qui contribue à la destruction de l'Amazonie.

Une nouvelle répartition des aides conditionne la fin de l'hémorragie paysanne. Les aides doivent s'appuyer sur quatre critères complémentaires : emploi, valeur ajoutée, qualité et respect des éléments naturels : sol, air et eau. L'agriculture paysanne de proximité s'honore de remplir ces critères. En France, une telle agriculture générerait près d'un million d'emplois. Avec l'agriculture intensive, c'est une ferme qui disparaît toutes les deux minutes en Europe.

Pour rester durable et responsable, l'agriculture européenne doit revenir sur la promotion des exportations de matières premières. Celles-ci fragilisent et parfois détruisent les agricultures d'Afrique ou d'Amérique du sud. Des poulets, produits industriellement en Europe, alimentent le marché africain et déciment les élevages locaux. À Dakar, le poulet européen est moins cher que le poulet sénégalais...

L'Europe doit réguler les marchés agricoles et combattre la spéculation. Un agriculteur peut-il travailler sereinement si les cours de sa production varient du simple au double, sans aucun rapport avec ses prix de revient, sur des cours de bourse tous les

deux ou trois mois ?

Est-il normal que les fonds de pension régissent le cours du lait ou du blé ? L'agriculture mondiale doit répondre à ses fonctions premières : nourrir l'humanité, participer à refroidir la planète, préserver la biodiversité.

L'Europe doit assurer la régulation des prix avec des outils démocratiques de gestion des marchés européens qui assurent prix rémunérateurs, revenus décents et permettent une agriculture sur tous les territoires.

L'Europe doit aussi se doter d'orientations claires en matière de politique foncière pour permettre l'installation de jeunes.

Dacian Ciolos nous engage sur la bonne voie. Les obstacles seront nombreux tant certains lobbies sont puissants. Nous serons là pour l'aider, pour qu'une démocratie alimentaire voie enfin le jour, faisant vivre paysans, citoyens et consommateurs sur la base d'un nouveau contrat.



En Vendée et en Poitou-Charentes, les « bassines » font débat

Une bassine, c'est comme si on élevait un talus de sept à huit mètres de haut autour de quatre à cinq terrains de foot, que l'on tapissait le fond de bâches soudées pour en garantir l'étanchéité et que l'on mettait le tout en eau.

Objectif : remplir ces bassines en hiver et utiliser leur contenu en période de forte chaleur. Sur le papier c'est astucieux mais, dans le détail, c'est un vrai sujet de discorde entre agriculteurs irriguants et écologistes.

Ces derniers font remarquer que puiser dans les nappes phréatiques pour remplir les bassines c'est se tirer une balle dans le pied car, avec des pluviométries en baisse constante les nappes n'ont plus la possibilité de se régénérer. Les arguments techniques ne manquent pas pour dénoncer ces bassines qui actuellement remplissent le rôle des tribunaux administratifs de l'ouest, au grand dam des irriguants dont les projets sont le plus souvent retoqués.

À financement public, gestion publique.

Outre ces problèmes de fond, les bassines posent une question éthique : financées à plus de 70% sur fonds publics, dont européens, ces bassines une fois construites entrent dans le patrimoine des agriculteurs qui en ont été les promoteurs et qui en sont les utilisateurs, valorisant ainsi leur foncier sans la moindre contrepartie.

Ces constats ramènent aux revendications posées par les écologistes et de plus en plus également par certains socialistes dans les Conseils régionaux et généraux : à financement public, gestion publique et, en ce qui concerne les bassines, ne réaliser que celles dont on peut être certain qu'elle ne soient remplies qu'avec le surplus d'eau de pluie. Cela en limitera sérieusement le nombre et l'impact. Au final cela commence à se dessiner ; en Charente-Maritime on pourrait arriver à la construction de bassines sous maîtrise d'ouvrage publique avec de l'eau qui serait ensuite vendue aux irriguants.

Mais l'affaire est loin d'être gagnée, comme l'ont démontrées les déclarations démagogiques de Nicolas Sarkozy en visite présidentielle en Poitou-Charentes qui prétend régler les problèmes des maïsiculteurs et des éleveurs face à la sécheresse avec des « réserves de substitution ».

Dans sa bouche, c'est plus élégant et solennel que bassines, mais c'est bien du pareil au même...

QUELQUES CHIFFRES

PRÉLÈVEMENTS D'EAU PAR USAGE

En 2007 en France, 31,6 milliards de mètres cubes d'eau ont été prélevés :

- 5,7 milliards pour l'eau potable (18 %),
- 21,9 milliards pour l'industrie (69,5 %), dont 18,8 milliards pour l'énergie, essentiellement pour le refroidissement des centrales nucléaires,
- 3,9 milliards pour l'irrigation (12,5 %).

DÉFICIT EN EAU

• 2 milliards de mètres cubes par an : c'est le déficit annuel en eau prévu pour la France à l'horizon 2050, si la demande en eau reste stable, notamment en raison du réchauffement climatique.

EN BREF

HYDROCARBURES - Gaz et pétrole de schiste... no gazaran !

De l'eau de robinet qui s'enflamme lorsqu'on approche un briquet de la goutte d'eau... l'image est forte et reste gravée dans la mémoire pour tous ceux qui ont vu le film de Josh Fox « Gasland » sur les hydrocarbures de schiste. Si la mobilisation sur le terrain des citoyens a été exemplaire pour refuser la technique ultra polluante de l'extraction hydraulique, l'arrivée de la Pologne comme pays en charge de la présidence tournante de l'Union européenne depuis le 1er juillet 2011 nous intime à ne pas relâcher la pression politique et médiatique sur la question. Préservons notre sous-sol !

Algues vertes : trente substances dangereuses identifiées par l'ANSES

Début juillet, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) rendait public un document qui, à la veille des vacances ne pouvait faire plaisir ni aux professionnels du tourisme, ni aux agriculteurs ni aux maires des communes littorales de Bretagne et autres lieux.

Ce rapport, commandé en février 2010, consistait à évaluer et à formuler des recommandations en ce qui concerne les algues qui prolifèrent dans les baies peu profondes et ont tendance à transformer le

littoral en plages vertes. L'algue verte, l'ulva, en était donc la grande vedette.

On se souvient du décès d'un cheval mais aussi de plusieurs salariés qui ramassaient ces algues en putréfaction et qui ont été pris de malaise. Après une période de déni, force est de constater que les algues sont bien la cause de tous ces incidents, parfois dramatiques.

Le rapport de l'ANSES met les points sur les i en recensant une trentaine de substances chimiques dangereuses, la plupart gazeuses. Et le rapport souligne qu'en cas d'incident les maires des communes peuvent être mis en cause.

Ces derniers n'ont pas attendu le rapport pour agir mais beaucoup d'entre eux commencent à prendre conscience que si le ramassage, comme François Fillon leur en avait donné les moyens voilà 18 mois, s'impose il est également urgent de se pencher sérieusement sur les causes.

Car la visite en Bretagne du Premier ministre n'était qu'un emplâtre sur une jambe de bois : il avait débloqué des fonds mais ceux-ci se sont vite épuisés tant la tâche est de longue haleine et comme un puits sans fond. On ramasse et aux marées suivantes, pour peu que le temps soit favorable, c'est une nouvelle poussée d'algues qui vient s'échouer sur les côtes et il faut ramasser, ramasser et encore ramasser. Dans les 48 heures de l'échouage recommande l'ANSES.

Pour les écologistes et la plupart des techniciens et scientifiques la cause est entendue, c'est du côté de l'agriculture et des épandages massifs de lisiers sur un sol qui ne peut plus rien absorber qu'il faut chercher les causes.

Que nenni disent en chœur les responsables agricoles de la FNSEA et les chambres d'agriculture, rejoints récemment sur leurs terres par un Nicolas Sarkozy sur le thème « il faut arrêter d'embêter les agriculteurs ! Et c'est bien connu « l'écologie, ça commence à bien faire ».

En Bretagne, comme ailleurs, l'agriculture paysanne serait pourtant un remède durable qui permettrait aux sols de se reposer, à l'emploi agricole de se développer et aux productions locales de trouver un marché naturel de proximité.



Méthanisation : quand Sarkozy joue au petit chimiste, il obtient une mauvaise note

Début juillet, Nicolas Sarkozy est venu en Bretagne apporter SA solution au problème des algues vertes. Problème ? Mais non, pas de problème, car l'hôte provisoire de l'Elysée est venu avec une formule magique : la méthanisation.

Pour lui tout est simple : il suffit de jeter les déjections des élevages dans de grandes cuves et de transformer le tout en méthane. C'est miraculeux : les lisiers disparaissent dans la marmite qui produit un gaz que l'on transforme en électricité. Le tour est joué. Le gain est double pour les paysans : ils ne sont plus montrés du doigt comme de méchants pollueurs mais en plus gagnent de l'argent en vendant l'électricité produite par la combustion du méthane.

Le petit chimiste élyséen a simplement oublié un élément dans sa brillante démonstration : la production de méthane ne change pas en or l'azote à l'origine de la prolifération des algues vertes, pas du tout.

Cher Président,

méthane, en langage chimique se dit : CH₄, et azote : N. Dans CH₄ pas l'ombre d'un N...

Et si l'on disperse sur les champs les résidus de la méthanisation c'est bien de l'azote, et même un peu plus qu'à l'origine que l'on épand.

Retour à la case départ !

Elève Sarkozy, vous allez redoubler !

A vrai dire non, changez de métier !

Porcherie industrielle de Chauvigny (86) :

le tribunal administratif la déclare illégale... mais l'exploitation continue

Lors de la campagne des européennes Yannick Jadot s'était rendu en rase campagne, non loin de Chauvigny, sur le site qui devait accueillir dans les mois suivants une porcherie industrielle décriée par les opposants qui l'avaient invité.

Les mois ont passé, la porcherie s'est construite et a été mise en service. Les opposants n'ont pas désarmé et ont attaqué le projet devant le tribunal administratif de Poitiers.

En avril une porte ouverte avait été organisée par les exploitants pour marquer la montée en puissance de l'installation qui accueille en permanence 6360 porcs à l'engraissement et 3400 porcelet.

Mais en mai dernier le tribunal administratif de Poitiers faisait droit aux opposants qui réclamaient l'annulation de l'autorisation d'exploiter délivrée le 21 octobre 2008 par le préfet de la Vienne.

Belle victoire pour les opposants mais l'exploitation a continué... A la demande des associations locales Yannick Jadot a écrit au Préfet lui demandant de faire respecter la décision du Tribunal Administratif et d'ordonner l'arrêt immédiat d'exploitation. La réponse, dilatoire, du Préfet, est parvenue début juillet : il demande à l'exploitant de se mettre en règle dans les six mois en déposant un nouveau dossier... Le combat continue.

Notre Dame des Landes : rendez-vous crucial en 2012

Début juillet, trois jours de mobilisation ont permis à des milliers de personnes de venir sur le site de Notre Dame des Landes, non loin de Nantes, pour dire avec vigueur leur opposition au projet de nouvel aéroport qui va bétonner des milliers d'hectares de bocage.

Orchestrée par l'ACIPA, cette mobilisation (photo de Pierre Giroire ci-dessous) a réuni toutes les associations environnementales mais également de nombreux partis de gauche dont bien entendu Europe Écologie Les Verts qui avait profité de

l'occasion pour décentraliser à Nantes son Conseil fédéral et ses 150 membres venus de la France entière. Débats, animations, concerts, meetings mais aussi fresque humaine géante se sont succédés durant trois jours.

Lors du meeting principal, Cécile Duflot, Secrétaire Nationale d'Europe Écologie Les Verts, a renouvelé son engagement de mettre l'abandon du projet d'aéroport au cœur de la négociation que nous aurons avec le Parti Socialiste à la veille des échéances électorales de 2012.



Point de vue



2012 : Le printemps de l'écologie

L'année 2012 sera décisive. Après les succès des européennes, des régionales et des cantonales, les élections présidentielle et législatives détermineront largement la place de l'écologie dans les politiques publiques pour les prochaines années.

La qualité de notre projet et la force de nos campagnes sont nos deux principaux atouts. Pour certains, 2012 serait l'année de tous les dangers, avec deux élections considérées comme difficiles pour les écologistes : modes de scrutin défavorables, pression au vote utile, Front national en embuscade... Sans nier les difficultés, je crois au contraire que 2012 (qui démarre avec nos journées d'été 2011 !) nous offre d'incroyables possibilités, en poursuivant le dialogue avec les Français, en renforçant notre crédibilité, en élargissant notre rassemblement, bref en ancrant toujours plus l'écologie politique dans la société. De Fukushima aux révolutions arabes, de la relocalisation de l'économie à la refonte de nos institutions, de la réforme de la PAC à celle de la gouvernance économique et financière de l'Europe, des algues vertes à l'aéroport Notre Dame des Landes, jamais nos diagnostics n'ont été aussi justes, jamais nos solutions n'ont été aussi essentielles et urgentes. Et après les attaques violentes sur la bi-nationalité de notre candidate, qui pourrait encore dire que nous ne sommes pas à la pointe dans le combat pour une société ouverte et diverse, alors que la droite s'accoutume dangereusement au bruit et à l'odeur du Front national ?

La primaire est terminée, avec succès. Elle a confirmé la maturité et la responsabilité des écologistes et renforcé la légitimité et la crédibilité de notre candidate. Le temps de ce débat utile est fini. Le temps de la mobilisation générale commence. Dès nos journées d'été de Clermont-Ferrand, des écologistes unis, déterminés, rassemblés autour d'Eva Joly, peuvent offrir l'espoir à nos concitoyens et permettre que 2012 devienne le printemps de l'écologie.

par Yannick Jadot

Bonne santé d'EÉLV dans la région Ouest

Début 2010, le nombre total d'adhérents pour les trois régions du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) était de l'ordre de 1300. Un an plus tard, à l'été 2011, le nombre d'adhérents a fait un sérieux bond et dépasse les 2000 adhérents (1000 en pays de la Loire, 700 en Bretagne et 340 en Poitou-Charentes), auxquels il faut ajouter plus de 1500 coopérateurs qui se sont inscrits pour voter pour la primaire de l'écologie.

L'actu d'Europe Écologie les Verts sur <http://www.eelv.fr>

Une campagne cantonale dans les 13 départements du Grand Ouest en 2011

Pour Yannick Jadot, le soutien aux candidatures écologistes pour les élections cantonales de mars 2011 a commencé fin janvier avec le soutien aux candidates du secteur de Lannion qui l'ont rencontré lors de la visite à l'entreprise de construction de panneaux photovoltaïques Sillia qu'il effectuait avec Eva Joly. Le 11 février, à l'occasion d'un débat agricole avec José Bové organisé à Rennes, Yannick Jadot se prêtait à une séance photo avec tous les candidats d'Ille et Vilaine.

Suivait début mars une tournée en Poitou-Charentes qui le menerait à Chauvigny, Châtelleraut, Angoulême, Niort, Saintes puis aux abords de La Rochelle pour terminer à l'île de Ré par une projection de « Severn » en compagnie du metteur en scène Jean-Paul Jaud.

Avant le premier tour Yannick Jadot parcourait également les Pays de la Loire de La Roche sur Yon au Mans en passant par Angers et Laval où les rencontres avec les militants succédaient aux points presse.

Le 14 mars Yannick Jadot et Eva Joly étaient à Saint-Nazaire dans l'après-midi puis à Nantes en soirée pour un meeting au Palais des Congrès. Le 17 mars en fin de matinée Yannick Jadot était à Vannes avec Joël Labbé pour terminer la soirée dans la région de Brest par une rencontre avec des militants écologistes et l'introduction d'un meeting de campagne. Un vrai tour de France !

Le bilan de cette séquence cantonale est très contrasté, voire paradoxal.

Du strict point de vue arithmétique, dans le Grand ouest, ce n'est guère flatteur puisque nous avons perdu notre unique conseiller général en Charente-Maritime (Bernard Ferrer) et en Loire-Atlantique (Gilles Denigot). Nous avons par contre maintenu notre position en Mayenne où Claude Gourvil a conservé son poste et même acquis un nouveau siège en Côtes d'Armor, avec l'élection de Sylvie Bourbigot. À noter que ces deux écologistes ont été élus dans le cadre d'une liste Gauche Unie.



Marché à Saint-Herblain

Pour un budget juste, économe et stratégique

Travailler plus pour gagner plus, bouclier fiscal, ode à la France des propriétaires... Le gouvernement a gaspillé et continue encore à gaspiller des milliards d'euros pour des slogans. Le dogme anti-impôts, responsable du déficit structurel actuel, perdure, tout comme l'inégalité de notre système fiscal. Le pouvoir en est réduit à rêver d'une croissance forte et à organiser la pénurie dans les services publics, en commençant par la règle dogmatique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Alors que le gouvernement s'attaque au crédit d'impôt pour les énergies renouvelables ou les économies d'énergie, l'argent public ne vaut pas

cher lorsqu'il s'agit de soutenir des projets d'infrastructures inutiles, d'aider nos grands « champions » du nucléaire, du béton, de l'agriculture intensive... Construction de routes, aéroport Notre-dame-des-Landes, agrocarburants, dérapage financier d'ITER : ce sont des milliards qui sont gaspillés.

En septembre 2010, Eva Sas, François de Rugy, Pascal Canfin, Yannick Jadot et Eva Joly ont dévoilé un budget alternatif à celui du gouvernement pour 2011. Un budget qui, par un impôt juste et écologique et l'abandon des mesures socialement et écologiquement inefficaces, aurait permis à la fois de réduire le déficit de l'Etat de 27 milliards d'euros en



2011 et d'investir 14 milliards dans la conversion écologique de l'économie et dans la solidarité. Car au budget dogmatique et court-termiste du gouvernement, Europe Écologie les Verts oppose un budget juste, économe et stratégique.

Consulter le projet de budget écolo sur www.tinyurl.com/economestrategie

Pendant les 12 sessions plénières à Strasbourg, et les semaines de travail en commission à Bruxelles, le groupe des Verts / ALE (qui compte désormais 56 députés provenant de 15 pays), tente sans relâche de faire adopter des mesures nécessaires à la mise en place d'un nouveau deal vert, pour agir à tous les niveaux de décision politique afin d'engager l'Europe vers une plus grande protection du climat, réorienter l'économie sur la voie de la transition écologique garante d'avancées sociales et génératrice d'emplois, et défendre un rôle de premier plan pour l'Europe sur la scène mondiale. Vice-Président de la commission parlementaire du commerce international, Yannick Jadot siège également dans la commission parlementaire chargée de l'énergie et l'industrie. Et est également co-coordonateur de la campagne de mobilisation et communication sur le « changement climatique » au sein du groupe des Verts.

Visites du Parlement européen



Avec les étudiants du projet Europe de l'IUT de Vannes

Yannick Jadot a reçu de nombreux visiteurs au Parlement européen.

Rendre l'Europe concrète, rencontrer des conférenciers, autant de découvertes primordiales pour ces visiteurs, étudiants, collégiens, associations, adhérents et élus locaux qui viennent découvrir le quotidien d'un député, les bâtiments, et le fonctionnement de l'Union européenne. Cette année,

Yannick Jadot est intervenu et a reçu, entre autres, le Collège Anne de Bretagne, le collège Jean Rostand d'Orvault, une délégation de militants de Poitou Charentes, des membres de l'association Wikimedia, le Collège Jean Lartaut de Jarnac, le Centre Social Intercommunal de la région de Saint Georges sur Loire, des étudiants du master d'économie du PEGE à Strasbourg, des auditeurs d'un cycle de l'ENA, le collège Anne de Bretagne de Saint-Herblain, des élèves de l'IUT de Vannes, le lycée professionnel Leloup Bouhier de Nantes ou encore le lycée Polyvalent Monge-La-Chauvinière de Nantes....

Videos et interventions de Yannick Jadot dans l'hémicycle

- Tests de résistance des centrales nucléaires de l'UE et sûreté nucléaire dans les pays voisins (débat) - *Jeudi 9 juin 2011*
- Crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (vote) - *Mardi 5 avril 2011*
- Projets d'investissement relatifs à des infrastructures énergétiques dans la Communauté européenne (débat) - *Mercredi 24 février 2010*
- Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Corée (débat) - *Mercredi 16 février 2011*
- Accord UE-Cameroun sur l'application des réglementations forestières – Accord UE-République du Congo sur l'application des réglementations forestières – Accords de partenariat volontaires FLEGT (débat) - *Lundi 17 janvier 2011*
- Accord UE-Cameroun sur l'application des réglementations forestières - Accord UE-République du Congo sur l'application des réglementations forestières - Accords de partenariat volontaires FLEGT (suite du débat) - *Lundi 17 janvier 2011*
- Résultats de la conférence de Cancun sur le changement climatique (débat) - *Mardi 14 décembre 2010*
- Plan d'action pour l'efficacité énergétique (débat) - *Mardi 14 décembre 2010*
- Les politiques commerciales internationales dans le cadre des impératifs dictés par les changements climatiques (vote) - *Jeudi 25 novembre 2010*

95.54%

C'est le taux de présence de Yannick Jadot aux sessions plénières à Strasbourg depuis son élection.

- Préparatifs de la conférence de Cancun sur le changement climatique (29 novembre-10 décembre) (débat) - *Mercredi 24 novembre 2010*
- Droits de l'homme et normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux internationaux - Les politiques commerciales internationales dans le cadre des impératifs dictés par les changements climatiques - La responsabilité sociale des entreprises - *Mercredi 24 novembre 2010*

Yannick Jadot - Parlement européen - Rue Wiertz, B- 1047 Bruxelles - yannick.jadot@europarl.europa.eu / **Rédaction** : Jean-Michel Braud, Elise Beretz, Damien Demailly et Yannick Jadot

Maquette et mise en page : Natacha Ferjoux / Impression sur papier recyclé : Thyssen Impressions - **Photos** : Florence Guéry (La Une), Eric Coquelin, Parlement européen, Groupe des Verts / ALE (Eva Serrabassa, Elliandric, Michael Fuller, Udo Weber, RoccoMontoya, Marc Vermeirsch, Trista Weibell), Andrea Zeppilli, et Heinrich Böll Foundation, Flickr : Alpha du Centaure, Pierre Giroire.

Une équipe au top !

Pour contacter l'équipe de Yannick Jadot, Elise Beretz, Damien Demailly, Jean-Michel Braud, sans oublier nos formidables stagiaires de cette année Aurélie Brochard et Timothée Goulain :

Bureau de Yannick Jadot

À Bruxelles : Parlement européen - ASP 8 G 346 - Rue Wiertz, B- 1047 Bruxelles.

• **Tel** : +32 2 28 45 375

• **Fax** : +32 2 28 49375

À Strasbourg : Allée du Printemps, F 67070 Strasbourg

• **Tel** : +33 388 1 75 375

• **Fax** : +33 3 88 1 79 375

• **Par email** :

yannick.jadot@europarl.europa.eu

Vous pouvez également joindre directement **Jean-Michel Braud**, qui est basé en région Ouest, à Laval (53) : jmbd@jmbd.org

Bilan collectif des 14 eurodéputés EELV

Secouée par les Indignés, bousculée par le tumulte heureux des révolutions arabes, ébranlée par la catastrophe de Fukushima, minée par la montée des mouvements populistes... l'Europe a connu une dernière année mouvementée ! Pour les eurodéputés Europe Écologie - Les Verts, cette situation rend plus que jamais impérieuse la nécessité d'une Europe politique. Un bilan papier sera distribué et relatera tous les moments forts de l'année écoulée pour la délégation.

Il sera disponible sur le site Internet www.europe-ecologie.eu en format PDF dès la fin de l'été.

S'informer

Un site collectif des eurodéputés : le portail web des 14 eurodéputés Europe Écologie les Verts présente les positions de chaque député. Des fiches techniques sur les grands dossiers européens et les thématiques défendues par les écologistes sont également téléchargeables. www.europe-ecologie.eu

Le site du groupe des Verts / ALE : il reprend l'actualité du groupedes Verts / ALE au Parlement européen, qui comprend 56 députés, en 3 langues ! www.greens-efa.org

Revoir, lire, écouter

Le nouveau site de Yannick Jadot a une rubrique dédiée à toutes ses interventions vidéos, télé, radios, et dans les journaux www.yannickjadot.fr Suivez l'actu de Yannick au jour le jour !

• **sur twitter** :

www.twitter.com/yjadot

• **sur facebook** :

www.facebook.com/yannick.jadot

Quelques rapports amendés par Yannick Jadot de juillet 2010 à juillet 2011

- **Avis sur une gouvernance économique globale**
- **Avis** sur une stratégie efficace des matières premières pour l'Europe
- **Rapport** sur l'analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'évaluation du risque de "fuites de carbone"
- **Projet de rapport** - sur une nouvelle politique commerciale pour l'Europe dans le cadre de la stratégie Europe 2020
- **Projet de rapport** - sur les priorités en matière d'infrastructures énergétiques pour 2020 et au-delà
- **Projet de proposition de résolution** - sur les relations commerciales UE-Canada
- **Projet d'avis** - sur l'analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'évaluation du risque de fuites de carbone
- **Projet de rapport** - on Union de l'innovation : transformer l'Europe dans un monde post-crise
- **Projet de rapport** - sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'application de certaines lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public
- **Projet d'avis** - sur l'agriculture européenne et le commerce international
- **Projet d'avis** - sur la fiscalité et le développement: coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal
- **Projet de rapport** - sur la révision du plan d'action pour l'efficacité énergétique
- **Projet d'avis** - sur les financements innovants à l'échelon mondial et à l'échelon européen
- **Projet d'avis** - Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil accordant une garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement en cas de pertes résultant de prêts et de garanties en faveur de projets réalisés en dehors de l'Union européenne
- **Projet de rapport** - sur la politique commerciale internationale dans le cadre des impératifs dictés par les changements climatiques
- **Projet de rapport** - sur les droits de l'homme et les normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux internationaux
- **Projet d'avis** - Vers une nouvelle stratégie énergétique pour l'Europe pour la période 2011-2020
- **Projet de proposition de résolution** - Conférence sur le changement climatique à Cancun (COP 16)



Action contre le nucléaire en plénière à Strasbourg 6 avril 2011

